

Texte Adj Jean-Laurent Nijean

À l'occasion de la semaine du développement durable du 1^{er} au 7 avril 2012, Air Actualités lève le voile sur l'éco-conception qui donne de la valeur ajoutée verte aux produits.

L'éco-conception prend son envol

Ci-dessous, le futur centre de formation A400M intègre des réglementations strictes lui conférant le label HQE (haute qualité environnementale).

« Lors de la conception d'un système d'arme, nous devons maîtriser les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie des produits, jusqu'à son retrait du service », explique Michel Texier, responsable du segment maîtrise des risques environnementaux dans les opérations d'armement de la direction générale de l'armement (DGA). L'éco-conception consiste à intégrer les critères environnementaux dès la phase de conception des produits, qu'il s'agisse de biens ou de services. L'objectif est de diminuer leurs impacts écologiques, tout au long de leur cycle de vie. Ce cycle est souvent appelé « du berceau au tombeau » en couvrant l'extraction de matières premières, la destruction, le recyclage...

Aujourd'hui, les exigences liées à l'environnement sont de plus en plus prises en compte lors des appels d'offres des donneurs d'ordre. La phase de conception est l'étape où les leviers sont les plus importants pour améliorer le profil environnemental du produit. Ainsi, le développement de l'Airbus A400M, dont la première livraison à l'armée de l'air est prévue à Orléans en mars 2013, a intégré les exigences liées à l'environnement : la consommation en carburant, le volume sonore, les matériaux utilisés, etc. L'adoption de matériaux plus légers, d'aérodynamisme plus poussé et un

volume sonore maîtrisé sont autant de voies de progrès sans nuire aux capacités opérationnelles. « Nous recherchons le meilleur compromis entre toutes les performances dont celles environnementales, les délais et les coûts », reconnaît Michel Texier.

La démarche de développement durable ne se limite pas aux équipements aéronautiques. Elle est élargie à tous les domaines comme l'infrastructure. Ainsi, le futur centre de formation A400M, dont la première pierre a été posée le 15 mars 2012, intègre des réglementations strictes lui conférant le label HQE (haute qualité environnementale). Une démarche de qualité environnementale a été appliquée dans les domaines thermiques, acoustiques, d'entretien et de maintenance (vitrages faible émissivité, toitures-terrasses végétalisées, ouvertures pour optimiser l'entrée de la lumière naturelle tout en évitant les surchauffes par des brises-soleil...). Sur ce chantier modèle, les délais de livraison sont revus à la baisse pour minimiser les gênes sonores, les déchets sont triés et les eaux de fabrication du béton sont recyclées.

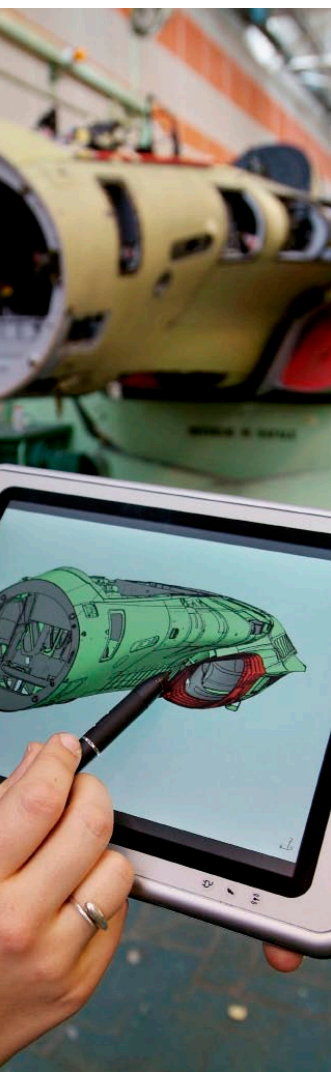
La durée de vie des systèmes d'arme oblige également à envisager les conséquences sur l'environnement durable pendant la phase d'emploi opérationnel. Ainsi, les rénovations à mi-vie et les différentes évolutions appliquées lors

de l'utilisation opérationnelle des systèmes d'arme donneront lieu à des remises à niveau vis-à-vis de l'évolution de la réglementation en matière de développement durable. « Pour le chantier de mise en cohérence de la flotte des Mirage 2000D de la base aérienne 133 de Nancy, nous portons une attention particulière aux substances utilisées pour la fabrication par l'industriel. En effet, nous devons avoir connaissance des risques potentiels pour le personnel dans ses activités quotidiennes », précise Laurent Advis-Gaete, contribuant

à l'opération d'armement « rénovation Mirage 2000 » à la DGA. D'autres actions sont menées sur la rénovation des stations de communication et du réseau de desserte IP (réseau intranet) des bases aériennes avec une optimisation des consommations d'énergie et une prise en compte des enjeux environnementaux.

Qu'en est-il de la fin de vie d'un équipement ? La question d'éco-conception comprend aussi le traitement définitif (démantèlement, incinération, recyclage...). L'ensemble des exigences environnementales doivent être

respectées. La modernisation de la flotte de l'armée de l'air en cours se place au centre des réflexions de l'état-major. Dans un avenir proche, plusieurs milliers de tonnes devront être traités, les avions étant composés de nombreux métaux polluants, comme des matériaux amiantés ou des déchets thoriés contenus dans les réacteurs. Un centre répondant à de strictes exigences verra bientôt le jour sur la base aérienne 279 de Châteaudun. Il sera adapté pour procéder aux opérations de démantèlement d'avions dans le plus grand respect des normes environnementales. ■



Un point sur le développement durable

L'éco-conception en chiffres au sein du ministère de la Défense :

- 40 programmes d'armement intégrant une démarche d'éco-conception ;
- Réduire les consommations d'énergie : 8 000 compteurs télérelevables (eau et électricité) ;
- Constructions neuves : 28 opérations immobilières s'inscrivent dans une démarche « haute qualité environnementale » (HQE).

Les cinq priorités de la stratégie de développement durable de la Défense

- Renforcer la performance énergétique et la maîtrise des consommations ;
- Agir pour l'insertion professionnelle des jeunes, facteur de cohésion sociale ;
- Conforter l'accès des PME et des entreprises de taille intermédiaire à la commande publique de la Défense ;
- Assurer l'intégration par tous les hommes et les femmes de la Défense des enjeux du développement durable dans leur métier ;
- Préserver l'environnement et la biodiversité dans les espaces terrestres et maritimes.